



Le 28 octobre 2016

Madame Christine St-Pierre
Ministre des Relations internationales et de la Francophonie
Ministre responsable de la région des Laurentides
380, rue Saint-Antoine Ouest, 4^e étage
Montréal (Québec) H2Y 3X7

Objet : Avis de la Chambre de commerce du Montréal métropolitain dans le cadre des consultations en vue de l'élaboration de la Politique internationale du Québec

Madame la Ministre,

Au nom de la Chambre de commerce du Montréal métropolitain, permettez-moi de vous faire part de nos recommandations relativement à l'élaboration de la nouvelle Politique internationale du Québec.

La Chambre salue l'initiative du gouvernement du Québec de mettre à jour une telle politique et de viser l'amélioration de l'efficacité de ses mesures internationales. Depuis bon nombre d'années, nous insistons sur la nécessité de renforcer la compétitivité de nos entreprises sur la scène internationale. Il s'agit selon nous de l'un des plus importants leviers de création de richesse au Québec, qui contribue directement à l'amélioration de notre niveau de vie collectif. C'est pourquoi la Chambre a participé activement aux consultations et réitère par la présente les principaux points que nous avons formulés.

Prioriser le commerce international

La performance de nos entreprises à l'international influe de façon déterminante sur la croissance économique de la métropole et du Québec. Avec à peine plus de 8 millions d'habitants et une population qui vieillit, le Québec constitue un marché aux perspectives de croissance limitées – il en va de même pour le Canada. Le commerce international revêt donc une importance capitale pour le développement économique du Québec et de sa métropole. Les exportations représentent déjà plus de 45 % du PIB de la province. Pour être compétitives et pérennes, les entreprises de la métropole doivent absolument avoir une stratégie efficace de développement de marchés internationaux.

Un commerce extérieur dynamique est donc essentiel pour assurer la croissance de nos entreprises, créer de nouveaux emplois et générer des revenus à long terme. Nous devons ainsi veiller à réunir toutes les conditions nécessaires pour leur faciliter la tâche dans les marchés étrangers. La force de notre économie dépendra aussi de notre capacité à bien lire la conjoncture mondiale et à adopter des stratégies en conséquence. À la lumière de ce qui précède, nous demandons au gouvernement d'utiliser cette nouvelle politique comme levier afin de mettre en place des conditions optimales pour aider nos entreprises à définir adéquatement les occasions d'affaires à l'étranger et à s'adapter pour bien se développer et croître à l'international.

...2

La Chambre recommande donc que cette politique, bien que transversale et comportant de multiples mandats, ait avant tout une orientation économique. Pour ce faire, la diplomatie économique devrait se trouver au cœur de la politique internationale du gouvernement du Québec. Il est également important, voire incontournable, que cette politique s'appuie sur une connaissance fine de la dynamique économique de la région métropolitaine de Montréal.

Plus précisément, nous formulons les recommandations ci-dessous.

1. Le gouvernement doit avoir une vision globale et cohérente du soutien aux entreprises

A. Miser sur l'expertise développée dans l'écosystème d'aide aux entreprises

La Chambre et son équipe d'experts en commerce international offrent depuis 32 ans des services pour appuyer, former et conseiller les entreprises, les associations sectorielles, les institutions et les organismes de développement économique dans leurs efforts visant à s'établir dans les marchés extérieurs. Forts de cette expérience, nous avons constaté que les coûts de déploiement initiaux d'une stratégie à l'exportation représentent l'un des principaux défis pour les PME qui souhaitent s'internationaliser.

Il est donc important d'assurer l'accès à des programmes de subvention pour les PME afin de faciliter la participation de ces dernières à des foires ou à des missions commerciales, de même que la réalisation d'études de marché. Les investissements requis lors de ces premières étapes paraissent souvent intimidants, d'autant plus qu'il faut souvent compter de deux à trois ans avant d'atteindre la rentabilité.

En ce sens, la Chambre a salué la hausse à 25 millions de dollars du budget du Programme Exportation. Nous invitons le gouvernement à déployer ces ressources en s'appuyant sur les organismes voués au développement à l'international, dont la Chambre. L'écosystème d'appui aux PME est riche et il faut le renforcer en faisant en sorte que les entreprises puissent accéder plus facilement aux services existants.

À titre d'exemple, par le biais de son service Info entrepreneurs, la Chambre a pour mandat de fournir promptement et gratuitement aux entreprises de toutes les régions des renseignements exacts d'ordre commercial sur les programmes, services et règlements des gouvernements provincial et fédéral. Il serait pertinent pour le milieu des affaires que le gouvernement facilite l'accès à ces services et bases de données via son site Internet.

B. Arrimer la politique internationale aux autres initiatives du gouvernement

Nous saluons l'augmentation du nombre d'attachés commerciaux annoncée dans le cadre de la Stratégie québécoise de l'exportation 2016-2020. Ces attachés se joindront aux délégations du Québec à l'étranger. La Chambre salue également les nombreuses initiatives de front menées par le gouvernement, telles que la Stratégie numérique et l'Initiative manufacturière. Dans un souci de cohérence, il faut s'assurer que ces programmes soient complémentaires à ceux mis en place par les autres ministères et ordres de gouvernement. Les entreprises doivent pouvoir s'appuyer sur des orientations gouvernementales claires au sein d'une vision globale.

Il faut donc veiller à ce que la Politique internationale s'inscrive dans la même logique, entre autres, que la Stratégie d'Exportation 2016-2020 du ministère de l'Économie, de la Science et de l'Innovation, et ne dédouble pas d'autres initiatives de différentes parties prenantes.

2. Le gouvernement doit faciliter l'accès des entreprises aux marchés internationaux et accroître leur intégration aux chaînes de valeur mondiales

A. Faciliter l'accès des entreprises aux marchés internationaux

Les barrières tarifaires et non tarifaires entre les partenaires commerciaux ont souvent une incidence sur les prix des produits exportés et affaiblissent nos échanges commerciaux. Dans ce contexte, les accords de libre-échange sont déterminants pour faciliter l'accès de nos secteurs clés aux marchés internationaux. Le gouvernement du Québec doit continuer d'exercer un fort leadership en faveur de la négociation et de la signature de traités avec ses partenaires économiques. Nous lui recommandons également de continuer à collaborer avec le gouvernement fédéral dans le cadre des pourparlers liés à ces négociations.

Cependant, si les traités et les accords facilitent l'accès aux marchés, il est essentiel de se donner les moyens d'en tirer pleinement profit. D'une part, le gouvernement doit prévoir des budgets pour informer rapidement le milieu des affaires des occasions éventuelles à saisir dans le cadre de ces traités. La diffusion de tels renseignements en amont permettra ainsi à nos entreprises d'établir des stratégies concurrentielles et de connaître davantage le marché concerné avant de s'y implanter. D'autre part, les priorités définies dans les programmes d'aide devront correspondre aux ententes négociées et prendre effet avant la signature afin de bien préparer les entreprises.

Nous recommandons également de continuer à cibler les pays émergents à fort potentiel, comme les pays en développement de l'Asie, de l'Afrique francophone et de l'Amérique latine, tout en continuant d'accorder une priorité claire au marché américain, premier client international du Québec, tel qu'il est indiqué dans la Stratégie exportation.

B. Accroître l'intégration des entreprises aux chaînes de valeur mondiales

Les chaînes de valeur mondiales jouent un rôle fondamental dans le commerce international. À titre d'exemple, au Québec, de 30 % à 50 % de nos exportations vers les États-Unis (qui représentent environ 67 % de nos exportations totales) sont attribuables aux échanges entre filiales au sein de la même entreprise¹. En effet, de plus en plus de filières se mondialisent. Autrement dit, pour un produit donné, les étapes de production sont réparties dans le monde entier. Ce modèle est pertinent pour nos entreprises dans la mesure où ces dernières ont plus de chance d'augmenter leurs revenus, d'accéder à de nouveaux marchés et de bénéficier d'économies d'échelle.

Dans ce contexte, la Chambre considère que les délégations et antennes du Québec à l'étranger ont un rôle stratégique de diplomatie économique à jouer. Ce vaste réseau doit œuvrer activement à détecter les occasions d'affaires sur place, à transmettre l'information au Québec et à effectuer un maillage pour que les entreprises québécoises se positionnent pour en tirer parti.

3. Élaborer et déployer une stratégie de mobilité internationale

En raison des changements technologiques de plus en plus rapides et de l'émergence de nouveaux modèles d'affaires, les cycles de production des entreprises ont beaucoup évolué. Un nombre important de secteurs stratégiques du Québec et de sa métropole, tels que les jeux vidéo, ont des cycles de production axés sur une approche par projet ponctuel et de très courte durée. Par conséquent, ces secteurs ont besoin d'une main-d'œuvre très spécialisée, agile et souvent temporaire.

¹ Rudy Lecours, « Québec/É-U : un partenariat à réinventer », Montréal, *La Presse*, 7 septembre 2016. Accessible en ligne : <http://affaires.lapresse.ca/economie/macro-economie/201211/07/01-4591133-quebec-u-un-partenariat-a-reinventer.php>

Actuellement, les entreprises tentent de combler ces besoins à l'aide du Programme des travailleurs étrangers temporaire (PTET). S'il serait souhaitable de retenir cette main-d'œuvre spécialisée au terme du projet, certains travailleurs n'ont pas toujours l'intention de s'installer de façon permanente au Québec une fois le projet en question terminé. Il ne s'agit donc pas ici d'un enjeu d'immigration permanente, mais bien d'une question connexe touchant à l'accès à la main-d'œuvre, question qui grandira en importance dans les années à venir.

La Chambre est d'avis qu'il est temps de doter le Québec d'une stratégie de mobilité de la main-d'œuvre internationale adaptée à la nouvelle réalité économique. Elle profite donc de l'occasion offerte par la présente consultation pour inviter le gouvernement du Québec à négocier avec le gouvernement fédéral une stratégie de mobilité internationale de la main-d'œuvre afin de tenir compte de la nouvelle réalité des entreprises et de faciliter la mobilité des travailleurs qualifiés temporaires.

4. Accroître le rayonnement et la notoriété de la métropole

Le rayonnement de nos fleurons sur la scène internationale, les stratégies de promotion de la région et l'intégration aux réseaux mondiaux sont révélateurs du positionnement de Montréal comme lieu d'affaires et l'image de marque de la métropole. Il est important que nos entreprises puissent profiter du renom et de la notoriété de la métropole à l'international afin de faciliter le développement des affaires.

De plus, force est de constater que la concurrence sur la scène internationale est de plus en plus vive entre les villes et non entre les provinces ou les pays, d'où l'importance d'avoir une stratégie ciblée de promotion du Grand Montréal qui se distingue de celle de la province du Québec afin d'attirer des talents et des investissements étrangers. À cet égard, l'organisme Montréal International (MI) a pour mandat de faire rayonner notre métropole afin d'attirer dans la région des investissements étrangers, des organisations internationales et des talents stratégiques, ainsi que de promouvoir l'environnement concurrentiel du grand Montréal. De l'avis de la Chambre, il est important de soutenir cet organisme et de travailler étroitement avec lui.

En conclusion, afin de maximiser l'impact d'une éventuelle politique internationale, il est essentiel de bien arrimer celle-ci avec les stratégies afin d'augmenter l'investissement privé, la productivité et l'innovation.

Vous assurant de l'entière collaboration de la Chambre au développement du Québec et de sa métropole, je vous prie de recevoir, Madame la Ministre, l'expression de ma haute considération.

Le président et chef de la direction,

Michel Leblanc